

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLAN  
ARRONDISSEMENT DE PAU**

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

**Présents :** M. HANON, maire-président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**Absents mais ayant donné pouvoir :** Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), BAYLE-LASSERRE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), Mmes FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE), M. CONEJERO (pouvoir à Mme MUSEL)

**Secrétaire de séance :** Mme ROUSSET-GOMEZ

**23 – 100 - DÉCISION MODIFICATIVE 1 – BUDGET PRINCIPAL VILLE**

**Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à quelques réajustements budgétaires concernant le budget principal de la commune.

**A/ Au niveau de la section de fonctionnement**

En dépenses, un ensemble de réajustement entre les divers chapitres budgétaires pour un total de + 71 800 € avec principalement :

- Chapitre 011 charges générales + 62 300 €
- Chapitre 65 autres charges courantes + 3 000 €
- Chapitre 66 frais financiers + 5 000 €
- Chapitre 67 charges exceptionnelles + 1 500 €

En recettes, un ensemble de réajustement entre les divers chapitres budgétaires pour un total de + 71 800 € avec principalement :

- Chapitre 73 impôts et taxes + 64 300 €
- Chapitre 74 subventions et participations + 7 500 €

**B/ Au niveau de la section d'investissement**

En dépenses, un ensemble de réajustement afin de prendre en compte certaines demandes des services, des révisions d'AP/CP et divers ajustements pour un montant total de + 10 000 € :

DÉPENSES	MONTANTS
Opération 15 – Matériel et équipements	+ 28 000 €
Opération 18 – Équipements sportifs	0 €
Opération 20 – Théâtre Francis Planté	+ 60 000 €
Opération 24 – Bâtiments patrimoine dont Musée Albret	- 125 000 €
Opération 26 – Bâtiments autres	+ 7 000 €
Opération 27 – Logiciels et matériels informatique	+ 25 000 €

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le - 5 000 €

S<sup>2</sup>LOW

ID : 064-216404301-20230926-23DEL100-BF

<b>Total des opérations</b>	
Chapitre 16 – capital emprunts	+ 15 000 €
<b>Total Général</b>	<b>+ 10 000 €</b>

En recettes, le réajustement fait suite à des régularisation d'échéances d'emprunts 2022 à la demande du Trésor Public pour + 10 000 € :

- Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées + 10 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 29 voix pour – 4 abstentions (M. CONEJERO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, M. MELIANDE, approuve la décision modificative n°1 du budget principal de la commune.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 26 septembre 2023**  
**Et tous les membres présents ont signé**  
**Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,**  
**Emmanuel HANON**



**Publiée le**